

DEPARTEMENT DU  
CALVADOS

\*\*\*  
COMMUNE DE

**CANTELOUP**  
14370

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**JEUDI 21 JANVIER**

Date de convocation :  
**14/01/2021**

Affichée le : **14/01/2021**

Transmis au contrôle de  
légalité le

Date de publication :

Nombre de membres :

*En exercice : 11*

*Présents : 10*

*Votants : 10*

L'an deux mille vingt-et-un le jeudi vingt-et-un janvier à 18h heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Canteloup, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil à la Mairie sous la présidence de Sophie de GIBON, Maire

**Etaient présents :** Mme de MICHIEL, Mr GENEST, Mr DURAND, Mr PIERRE, Mme BATAILLE, Mr LEJEUNE, Mme MARTIN, Mr GILLET, Mme JEANNE

Absent excusé : Mr VIEL

**A été élu secrétaire de séance : Mr GENEST**

### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU**

Le compte rendu de la séance du 10 décembre 2020 est approuvé.

### **OUVERTURE DES CREDITS 2021**

Mme le Maire informe le Conseil Municipal, que la section investissement 2021 doit faire l'objet d'une ouverture crédits.

Dans le cas où le budget de la commune n'a pas été adopté avant le 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice auquel il s'applique, le Maire est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget, le Maire sur autorisation du conseil municipal, peut mandater des dépenses d'investissements dans la limite de 25 % des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, soit à hauteur de 6250 € au chapitre 21.

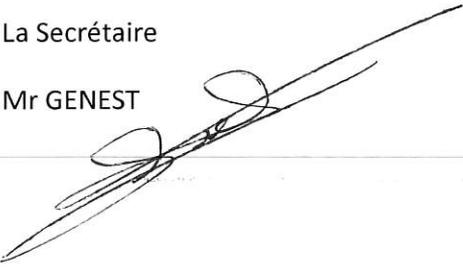
Le comptable est en droit de payer les mandats et recouvrer les titres de recettes émis dans les conditions ci-dessus.

Après en avoir délibéré le conseil accepte à l'unanimité des membres

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h15

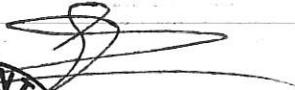
La Secrétaire

Mr GENEST



Le Maire

Mme de GIBON



Les conseillers,

Mme de MICHIEL

Mr LEJEUNE

Mr DURANT

Mme BATAILLE

Mr GILLET

Mr PIERRE

Mme Martin

Mme JEANNE